

Les financements accordés par l'État en 2019 pour l'hébergement et le logement



120 000
places
d'hébergement

3 200
ménages
accompagnés vers
le logement
(AVDL DALO)

25 592
logements aidés
dans le parc privé
(Anah)

28 594
logements sociaux
agréés
(hors ANRU)

6 734
logements
locatifs
intermédiaires
(LLI) agréés

BOP 177

866 M€
Hébergement, parcours
vers le logement et
insertion des personnes
vulnérables

BOP 303

Action 2
186 M€
Immigration et asile

BOP 104

Action 15
32 M€
Intégration des réfugiés

BOP 304

Action 14
3,7 M€
Aide alimentaire

FNAVDL

9 M€

BOP 135

247 M€

119 M€
d'aides pour
le parc privé (Anah)

Effort global
1,46 milliards d'euros
(hors ANRU)

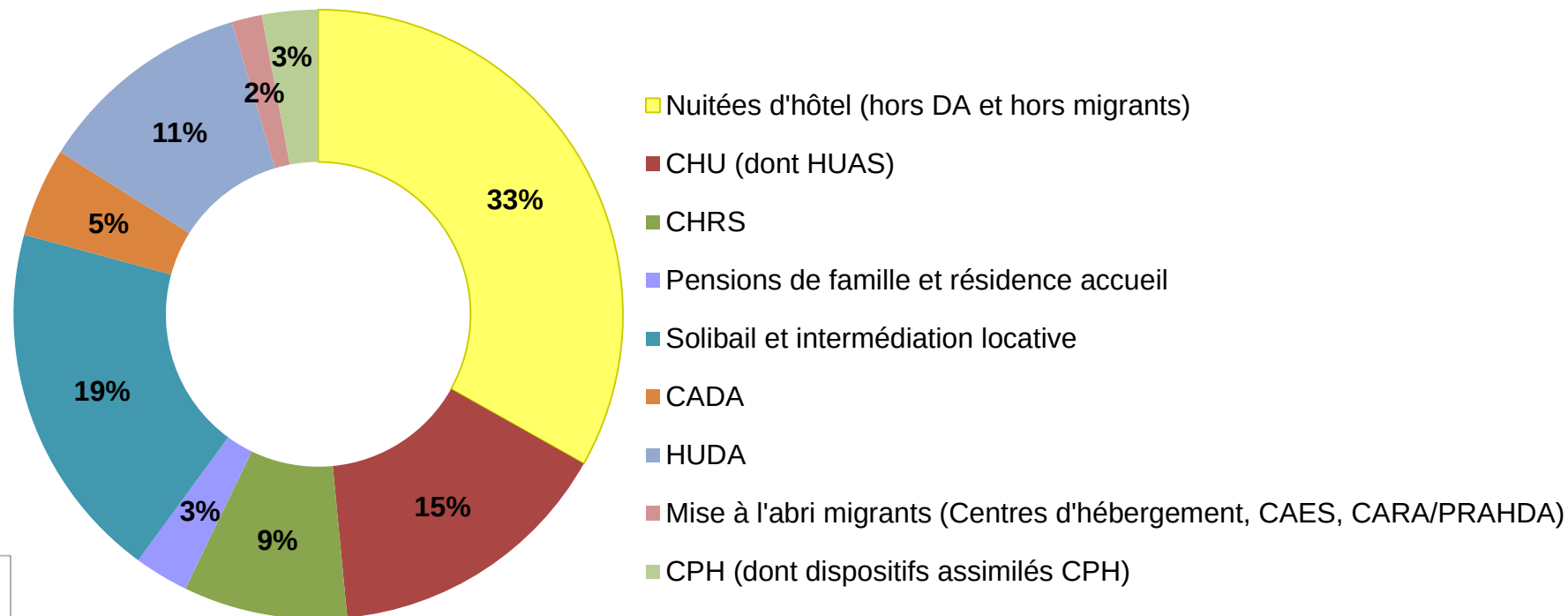
1. Hébergement et insertion



Le dispositif d'hébergement et d'insertion en Île-de-France

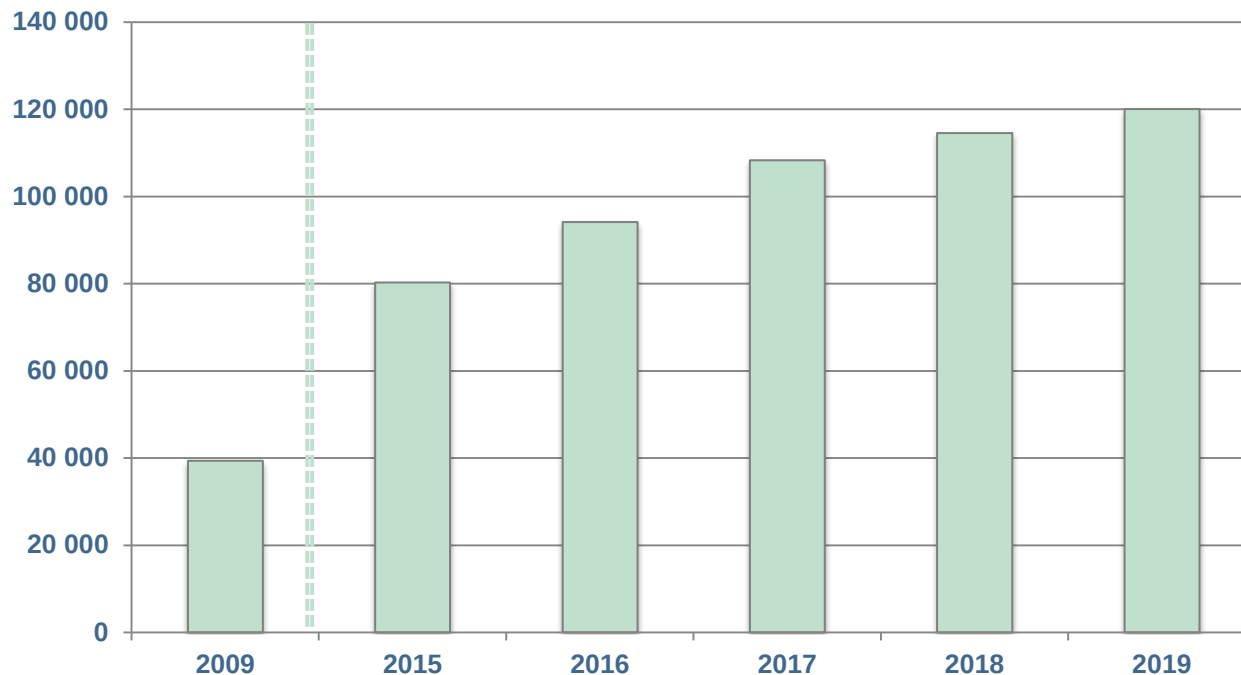
120 000 places

+ 7 000 places mobilisables dans le cadre du dispositif hivernal 2018-2019



Évolution du parc d'hébergement (BOP 177, 303 et 104) entre 2009 et 2019

Un triplement du parc en 10 ans



Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables

Crédits de paiement BOP 177	2018	2019
	935 808 084 €	866 837 608 €

Baisse liée à un **changement de périmètre** :
transfert des crédits liés à la transformation
→ des Centres d'hébergement d'urgence migrants (CHUM)
en Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)
et Centres provisoires d'hébergement (CPH)
du BOP 177 aux BOP 303 et 104



À périmètre constant,
hausse de 10 % des crédits

Un total de 95 454 places
(+ 2 % à périmètre constant)

❑ Veille sociale

60M € (7%)

dont 23M€ au titre des SIAO / 115

et 37M€ pour les maraudes et accueils de jour

❑ Hébergement d'urgence

546M€ (64%)

dont 203 M€ au titre du financement des CHU → **18 004 places**

et 260M€ au titre des nuitées d'hôtel → **39 709 nuitées** (en moyenne chaque jour)

❑ CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

157M€ (18%) → **10 422 places**

❑ Logement adapté

96M€ (11%)

dont 48M€ pour l'intermédiation locative → **22 939 places**

et 19M€ pour les pensions de famille et maisons relais → **3 450 places**

Hébergement et intégration des demandeurs d'asile et réfugiés

Crédits de paiement	2018	2019	
BOP 303 action 2 Immigration et asile	73 231 261 €	185 746 831 €	20 993 places (+ 23% à périmètre constant)
BOP 104 action 15 intégration des réfugiés	8 091 195 €	31 752 197 €	3 558 places (+ 198% à périmètre constant)



Il convient de pondérer les augmentations du fait d'un **changement de périmètre** :
transformation des Centres d'hébergement d'urgence migrants (CHUM)
en Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)
et Centres provisoires d'hébergement (CPH)
avec transfert de crédits du BOP 177 aux BOP 303 et 104

À périmètre constant, hausse de 23 % du BOP 303 et de 198 % du BOP 104

Répartition des crédits du BOP 303

- ❑ **HUDA (Hébergement d'urgence pour demandeur d'asile) → 13 739 places**
130M€ (70%)
dont 95M€ pour les HUDA issus de la transformation des ex-CHUM
- ❑ **CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) → 5 680 places**
40M€ (22%)
- ❑ **CAES (Centre d'accueil et d'évaluation des situations) → 744 places**
11M€ (6%)
- ❑ **Assistance sanitaire en Centre de rétention administrative (CRA)**
2,9M€ (2%)

Répartition des crédits du BOP 104

- ❑ **CPH (Centre provisoire d'hébergement) → 3 558 places**
21M€ (68%)
- ❑ **Accompagnement des réfugiés**
10M€ (32%)

Aide alimentaire Un effort constant

Crédits de paiement	2018	2019
BOP 304 action 14 Aide alimentaire	3 691 201 €	3 691 201 €

**81
opérateurs
financés**

Humanisation des centres d'hébergement

➔ 4 opérations en 2019

Département	Ville	Maître d'ouvrage	Établissement	Montant de travaux ou d'études	Montant subvention Anah	Nombre de places après travaux
75	Paris	Les Restaurants du Coeur	CHU La Péniche du Coeur	2 138 777 €	928 450 €	70
91	Massy	La Cimade	CPH La Cimade	291 928 €	233 543 €	75
93	Montreuil	Caritas Habitat	CHU Les Sorins	1 313 755 €	985 317 €	60
94	Charenton-le-Pont	Emmaüs Habitat	Centre Emmaüs Liberté	240 000 €	120 000 €	8
Total				3 744 460 €	2 267 310 €	205

➔ Montant moyen de subvention : 566 800 €

2. Accès au logement



Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour les ménages bénéficiaires du DALO

**Financement
Fonds national AVDL**

9 078 000 €
(identique à 2018)

**Gestion du DALO
(COMED, contentieux
DALO)
35,7 M€**

**22 607 ménages reconnus prioritaires
et urgents au titre du DALO en 2019
(hausse de 11,8% par rapport à 2018)**

Coût moyen d'un AVDL
(nombre d'accompagnements effectués / subvention totale)
1 950 €

3 210 ménages accompagnés

1 500 ménages relogés



Taux de relogement : 47 %



**En cumul, au terme des
3 années de convention
(2017 - 2019),
le taux de relogement
des ménages accompagnés
est de 63 %**

Solibail

Un accroissement continu du parc

Une enveloppe
d'un montant de
48 408 522 €
(identique à 2018)



598 logements captés
(557 en 2018)
soit 2 033 places
supplémentaires

1 658 ménages
entrés dans le dispositif



Fin 2019
un parc de
5 846 logements
soit 19 876 places



1 658 familles ont intégré un logement Solibail
(1 651 en 2018)

65 % issues de l'hôtel
22 % issues d'une structure d'hébergement

1 287 familles ont quitté leur logement Solibail
(1 203 en 2018)

92 % pour accéder à un logement autonome et
pérenne (93 % en 2018)

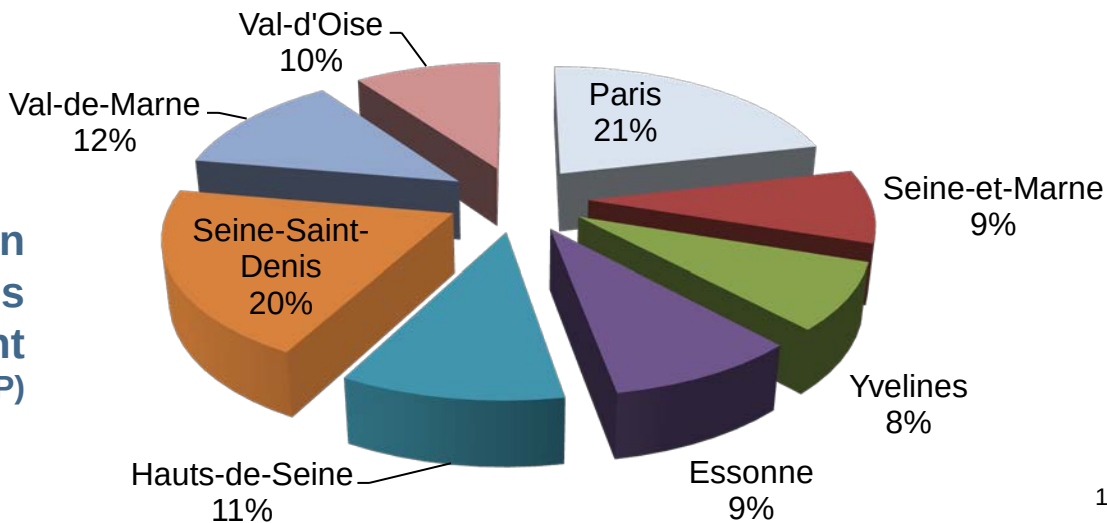
Les aides personnelles au logement (APL, ALF et ALS) Fonds national d'aide au logement (FNAL) / chiffres 2018

1 074 416 bénéficiaires

**2,95 milliards
d'euros d'aides**

**237 € d'aide mensuelle
par bénéficiaire en
moyenne**

**Répartition
des aides
par département
(source DHUP)**



3.

Logements adaptés et publics spécifiques



Logements foyers – résidences sociales

Types	Places	Financement total (M€)	Subvention de l'Etat (M€)
Logements foyers pour personnes âgées	255	35,8	0
Logements foyers pour personnes handicapées	92	14,3	0
Résidences sociales	3396	293,9	53,9
Foyer de jeunes travailleurs	411	36,2	7,2
Pensions de famille	279	27,1	6,1
Pensions de famille hors résidences accueil	201	20,4	4,5
Résidences accueil	78	6,7	1,6
Résidence sociale généraliste	2706	230,6	40,6
Autres publics spécifiques	728	72,3	14,2
Publics issus de FTM	1978	158,3	26,4
Total général	3743	344	53,9

**En 2018,
3 296 places avaient été agréées.**

Rappel (crédits de fonctionnement) :
19 M€ pour les pensions de famille
et 5 M€ au titre de l'aide à la gestion locative pour
les autres résidences sociale
(BOP 177)

- ❑ Subventions d'État pour l'accueil des gens du voyage en Île-de-France
 - ➔ 277 459 €
 - ➔ pour un terrain familial locatif sur la commune de Vernouillet de 26 places

- ❑ Maîtrises d'œuvre urbaines et sociales (MOUS) à destination des gens des voyage
 - ➔ projets sur les communes de Villeneuve-le-Comte, Serris et Coupvray
 - ➔ montant de 20 000 €

4. Production de logements sociaux



Plan de financement prévisionnel des 28 594 logements sociaux agréés en 2019

	Nombre de logement s LLS	Subventions État	Subventions Territoriales	Subventions Autres*	Prêts CDC	Prêts Banques	Prêts Action Logement	Prêts Autres	Fonds propres	Total
75	6 159	86 872 k€	163 051 k€	18 913 k€	454 535 k€	17 034 k€	15 295 k€	13 249 k€	47 128 k€	816 076 k€
92	3 119	20 081 k€	22 936 k€	5 879 k€	348 003 k€	7 273 k€	32 777 k€	17 363 k€	90 209 k€	544 521 k€
93	2 939	20 779 k€	8 026 k€	2 823 k€	231 236 k€	8 514 k€	49 435 k€	38 402 k€	59 840 k€	419 056 k€
94	3 073	21 779 k€	21 934 k€	2 324 k€	243 326 k€	24 756 k€	37 607 k€	36 538 k€	74 089 k€	462 353 k€
77	3 488	10 904 k€	11 958 k€	1 344 k€	373 163 k€	7 887 k€	40 990 k€	30 523 k€	94 040 k€	570 809 k€
78	3 671	20 684 k€	23 515 k€	3 855 k€	327 487 k€	31 176 k€	50 527 k€	48 122 k€	97 312 k€	602 679 k€
91	3 430	11 512 k€	14 888 k€	1 682 k€	366 006 k€	6 475 k€	40 547 k€	50 815 k€	114 724 k€	606 649 k€
95	2 715	10 228 k€	10 717 k€	5 676 k€	295 451 k€	8 826 k€	27 034 k€	56 023 k€	76 992 k€	490 947 k€
IDF	28 594	202 838 k€	277 026 k€	42 496 k€	2 639 209 k€	111 941 k€	294 211 k€	291 035 k€	654 334 k€	4 513 090 k€
	%	4,49%	6,14%	0,94%	58,48%	2,48%	6,52%	6,45%	14,50%	

* « Subventions Autres » regroupe subventions Action Logement / subventions ANRU / subventions CGLLS et autres subventions

Subventions et aides indirectes de l'État

Subventions État (source Sisal)

Fonds national des aides à la pierre (FNAP)	203 M€
---	--------

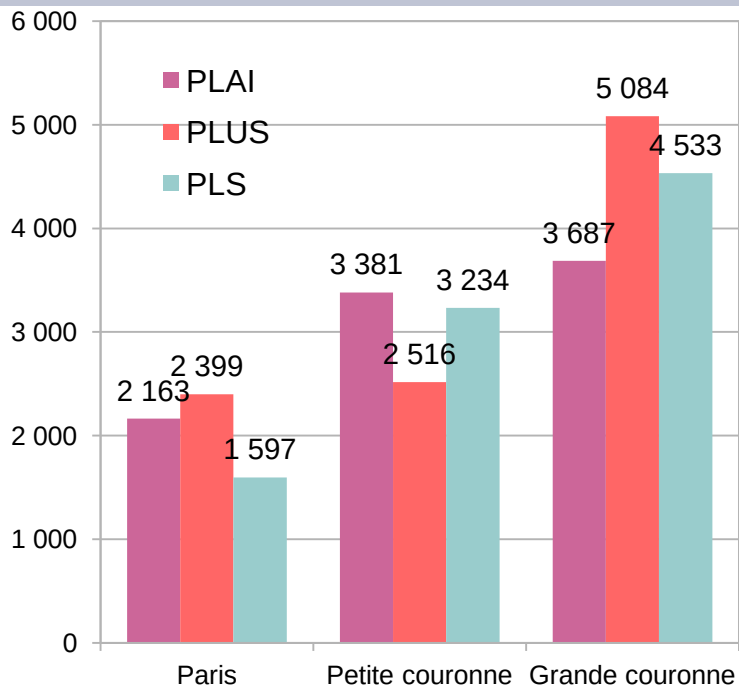
Aides indirectes État (source DHUP)

Exonération de TFPB	17 M€
Réduction de TVA	462 M€
Aides de taux	295 M€



Total : 978 millions d'euros d'aides de l'État

28 594 logements sociaux agréés en 2019 (source : SISAL)



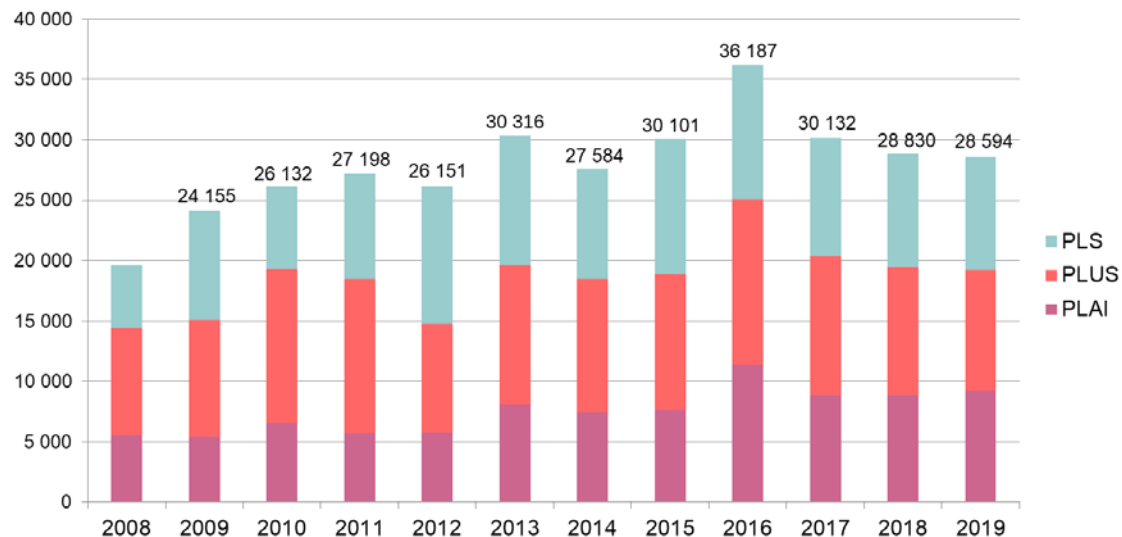
Les 9 231 PLAI agréés en 2019 sont répartis ainsi :

- 5 736 en logements ordinaires
- 3 495 en hébergement, pensions de famille, résidences d'accueil et résidences sociales

Un maintien du niveau d'agréments

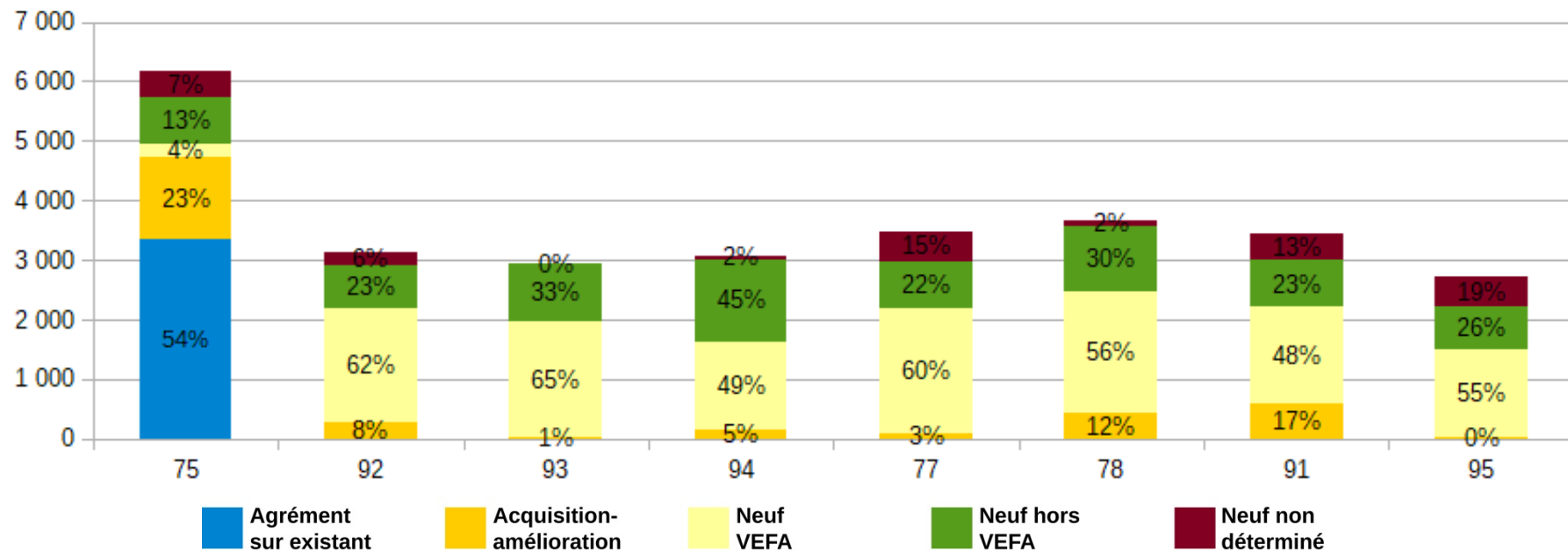
Une progression des agréments de PLAI de 4 %

Une répartition homogène entre PLAI, PLUS et PLS



Mode de production des 28 594 logements sociaux agréés en 2019

(chiffres provisoires)



La part du neuf dans la production reste conséquente en 2019 :
78% en moyenne dans la région.

Sur le département de Paris seule 23,1% de la production est en neuf.

Évolution des agréments en fonction de la typologie

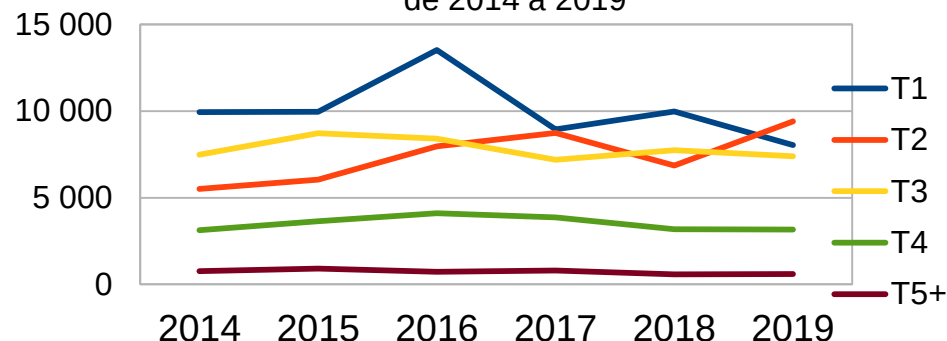


Une forte progression des agréments de T2
(9 408 T2 agréés, en hausse de 37% par
rapport à 2018)

Une baisse des agréments de T1 de 19%

Une stabilité sur les autres typologies

Répartition du nombre LLS agréés
en fonction de la typologie de logement
de 2014 à 2019



Une forte progression des agréments de PLAI-adaptés

PLAI bénéficiant d'une subvention spécifique pour les ménages cumulant des difficultés financières et sociales

Enveloppe spécifique du FNAP alimentée par la majoration de prélèvement SRU sur les communes carencées



Une hausse de 45 % des agréments de PLAI adaptés entre 2018 et 2019

2 470 960 € de crédits engagés en 2019

	2018	2019	
	Nombre de logements	Nombre de logements	Crédits engagés
75	58	67	729 710 €
77	0	10	130 000 €
78	2	3	55 890 €
91	52	85	878 250 €
92	8	0	0 €
93	8	33	355 890 €
94	28	6	111 780 €
95	3	28	209 440 €
Total	159	232	2 470 960 €

Agréments de logements jeunes (foyers de jeunes travailleurs)

Département	2018	2019	
	Agréments	Subventions État	Agréments
75	80	3 012 189	171
92		4 151 178	240
93			
94			
77	120		
78			
91			
95	130		
Total	330	7 163 367	411

Agréments de logements étudiants

Département	2018	2019	
	Agréments	Subventions État	Agréments
75	410	4 592 599	364
92	465		416
93	254		263
94	358		407
77	126		343
78	136		147
91			
95	257		137
Total	2 006	4 592 599	2 077

5. Logement intermédiaire



Une progression régulière des agréments de logements locatifs intermédiaires (LLI) depuis 2015 (+ 39 % en 2019)

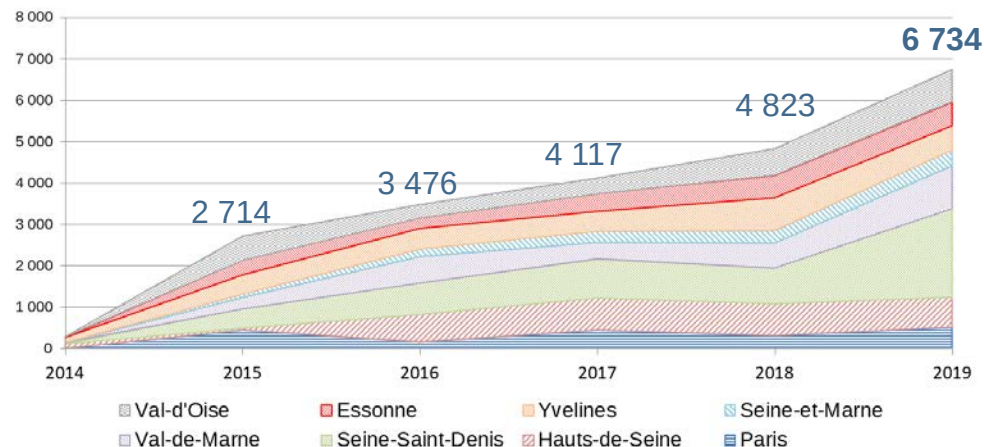
Agréments 2019

Paris	506
Petite couronne	3 899
Grande couronne	2 329
Total	6 734

Aides indirectes de l'État :



223 millions d'euros
(exonération TFPB et réduction de TVA)



Évolution du nombre d'agréments depuis 2014 et répartition par département

6. Accession à la propriété



PTZ (Prêt à taux zéro)

Les ressources de l'emprunteur ne doivent pas dépasser un plafond, fixé selon ses charges de famille et la zone où se situe son futur logement

Le montant de l'aide s'élève à 498 M€ en 2018



l'aide devrait être en hausse en 2019

14 738 bénéficiaires en 2019

Une baisse marquée des réservations d'agrément de PSLA (prêt social location-accession)

166
agrément
en 2019
(653 en 2018)

7. Amélioration du parc



119 M€ engagés en 2019 (hausse de 33%)

↳ 106 M€ de travaux (hausse de 30 %)

↳ 13 M€ d'ingénierie (hausse de 59 %)

25 592 logements aidés

Aides aux propriétaires

**Traitement
de la précarité énergétique**
77,4 M€ d'aides
10 959 logements



**Traitement de l'habitat indigne
et très dégradé**
12,5 M€ d'aides
3 229 logements



**Adaptation
à la perte d'autonomie**
2,8 M€ d'aides
743 logements



**Développement du parc
à loyers maîtrisés**
1,6 M€ d'aides
128 logements



Pour rappel :
**Abattement fiscal des
revenus foncier dans
le cadre du dispositif
« louez abordable »**

Intervention sur les copropriétés fragiles ou en difficulté

Un accent mis sur les copropriétés en difficulté



	Total engagé 2018	Total engagé 2019	Nombre de logements
Copropriétés en difficulté	27 190 564 €	46 670 068 €	14 580
Copropriétés fragiles	9 553 874 €	2 754 212 €	699
Total	36 744 438 €	49 424 280 €	15 279

Un total de 49,4 M€ engagés (en hausse de plus de 34 % par rapport à 2018)
pour 15 279 logements
dont 46,7 M€ et 14 580 logements sur les copropriétés en difficulté

- La Seine-Saint-Denis représente 70 % des engagements en Petite Couronne et 37 % au niveau régional sur les copropriétés en difficulté
- L'Essonne représente 47 % des engagements en grande couronne et 22 % au niveau régional sur les copropriétés en difficulté

Opérations programmées

61% des logements rénovés en opérations programmées

32

opérations
programmées
d'amélioration
de l'habitat

Opah

37

plans de
sauvegarde

PDS

11

programmes
d'intérêt
général

PIG

18

programmes
opérationnels de
prévention et
d'accompagnement
des copropriétés

POPAC

Montant des aides aux travaux pour les propriétaires : 57,3 M€
(13% des aides au niveau national)

Montant des aides aux collectivités (ingénierie) : 8 M€

Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135)

Départements	Consommation 2018	Consommation 2019	Part départementale
75	455 795 €	356 732€	13 %
92	224 632 €	200 171€	7 %
93	1 378 579 €	1 178 787€	44 %
94	311 556 €	273 564€	10 %
77	56 076 €	15 396€	1 %
78	274 525 €	292 204€	11 %
91	201 120 €	94 100 €	3 %
95	172 024 €	296 441€	11 %
Total	3 074 307€	2 707 395 €	100 %

La répartition des crédits est la suivante :

- ✓ 48,8 % pour les actions de lutte contre le saturnisme
- ✓ 51,2 % pour les actions de lutte contre l'insalubrité.

La baisse par rapport aux années précédentes concerne principalement la lutte contre le saturnisme (-40 %) due notamment à une diminution des signalements dans ce domaine.

S'ajoutent

➔ 103 k€ consacrés aux maîtrises d'œuvre d'utilité sociale de lutte contre l'habitat indigne (MOUS LHI) sur le territoire du département de Seine-Saint-Denis

➔ et 360 k€ au titre des crédits du Fonds national ADVL (accompagnement vers et dans le logement).

Lutte contre l'habitat indigne

L'appel à projets régional pour une Stratégie de Lutte contre l'habitat indigne (SULHI)

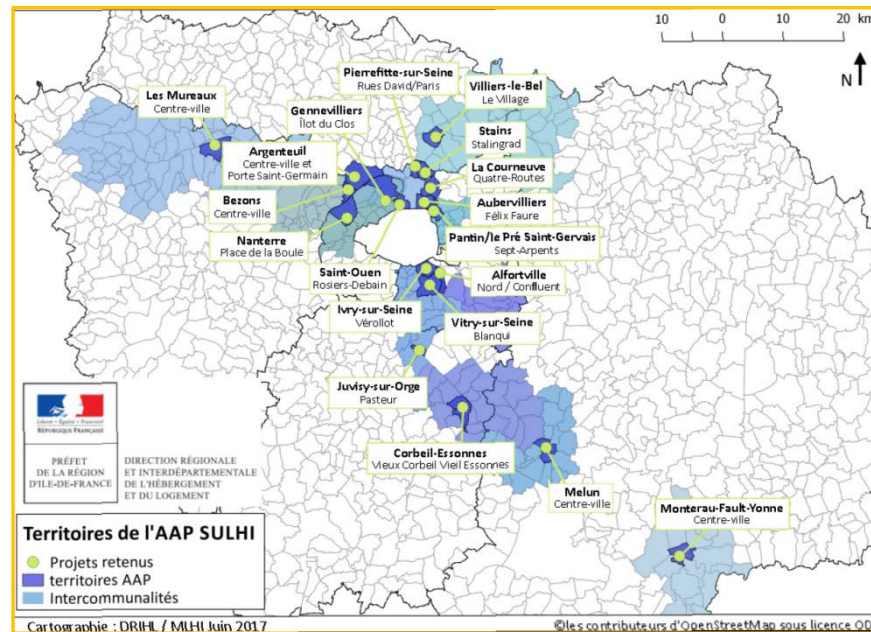
- ❑ **Objectif** : promouvoir et développer une approche globale et urbaine de lutte contre l'habitat indigne et de requalification des quartiers anciens dégradé ;
- ❑ **2015** : appel à projets lancé par le préfet de Région et le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) vers les communes et EPCI les plus concernés par ce phénomène.
- ❑ **19 projets retenus**



2019 -> Signature d'un avenant à la convention opérationnelle d'Est-Ensemble (projet Sept-Arpents à Pantin) pour valider une augmentation de subvention d'un montant de **1,379 millions d'euros**.

Depuis 2016

plus de 16 millions d'euros ont déjà été engagés à travers l'appel à projets SULHI.



Autres dispositifs d'aide de l'État à l'amélioration du parc de logements

Rénovation thermique des logements

Éco-prêt logement social (éco-PLS)

2019 – Données provisoires

20 358 logements rénovés
dont 57,3 % au niveau BBC Rénovation

716,6 M€ de travaux

Chèque énergie

2019 (données provisoires)

808 376 bénéficiaires

550 000 chèques utilisés
soit 57,6 % de plus qu'en 2018

Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)

2019 (données provisoires)

1 579 ménages bénéficiaires

21,6 M€ de prêts

Crédit d'impôt transition énergétique (CITE)

2017

176 400 foyers fiscaux bénéficiaires

246,3 M€ de crédit d'impôt
pour un total de 956,3 M€ TTC de travaux

Pour rappel :

Dégrèvement de taxe foncière pour les bailleurs sociaux sur les propriétés bâties (TFPB) pour les travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap.

8.

Rénovation urbaine



Le montant des paiements des subventions ANRU au 31 décembre 2019 est de près de 4 milliards sur le périmètre de l'Île-de-France, soit un taux de paiement de 90 %.

	Montant total des engagements	Montant paiement	Reste à payer	Nombre d'opérations actives
75	86,9	86,9	---	---
77	303,4	296,8	6,6	26
78	418,5	405,5	13,0	61
91	570,0	532,3	37,7	63
92	357,1	330,8	26,2	58
93	1 499,1	1 239,7	259,4	434
94	494,4	471,1	23,3	61
95	666,3	627,1	39,2	64
Total IDF	4 395,7	3 990,3	405,4	767

en millions d'euros

Avancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Opérations financées au titre des protocoles de préfiguration

en M€	Programmation		Engagement		Paielement
	Sub Anru	Prêt AL	Sub Anru	Prêt AL	Sub Anru
75	2,1	2,0	1,0	-	0,7
77	2,0	1,4	1,2	-	1,1
78	3,6	2,4	1,6	0,1	1,0
91	9,0	10,8	7,8	9,9	5,0
92	2,4	0,8	1,9	0,8	1,3
93	44,4	8,0	29,9	-	11,3
94	19,9	16,5	7,0	10,3	1,3
95	13,2	-	6,8	3,0	2,7
Total	96,6	41,8	57,2	24,1	24,4

Opérations pré-conventionnées (OPPC)

en M€	Programmation		Engagement		Paielement
	Sub Anru	Prêt AL	Sub Anru	Prêt AL	Sub Anru
75	0,8	0,6	0,8	0,6	-
77	0,1	0,2	-	-	-
78	19,7	6,2	2,1	5,3	-
91	6,4	13,7	2,8	6,1	-
92	3,2	7,9	3,2	7,9	-
93	39,3	32,6	6,7	14,8	0,7
94	0,5	1,3	-	-	-
95	2,9	2,9	1,1	2,9	-
Total	72,8	65,5	16,7	37,7	0,7

Projets d'intérêt national (PRIN)

→ 35 projets validés

- **1 830 M €**
de concours financiers de l'ANRU
générant
6 000 M€ d'investissements
- prévoyant la démolition et la
reconstitution de 14 100 logements
et la requalification de 18 000
logements

→ 24 projets restant à valider

Projets d'intérêt régional (PRIR)

→ 30 projets validés

- **321 M €**
de concours financiers de l'ANRU
générant
1 513 M€ d'investissements
- prévoyant la démolition et la
reconstitution de 2700 logements
et la requalification de 4500 logements

→ 12 projets restant à valider